

Communiqué de presse – Assemblée générale de la CCI Pays de la Loire

La Roche-sur-Yon, le 22 juin 2017

L'Assemblée générale de la CCI Pays de la Loire s'est tenue à La Roche-sur-Yon, le 22 juin 2017.

En introduction, Jean-François Gendron, président de la CCI Pays de la Loire, est revenu sur le Parlement des entreprises et s'est félicité de son succès : la mobilisation de plus de 200 chefs d'entreprises élus de toutes les CCI des Pays de la Loire a illustré le dynamisme de l'économie ainsi que le poids du réseau CCI en Pays de la Loire. « *Cela a été considéré comme un évènement fort et marquant, pour les présents mais aussi pour le Conseil régional.* » Ce Parlement continuera d'être animé y compris en version numérique, afin de clarifier et exprimer notre position vis-à-vis du politique.

Jean-François Gendron a ensuite abordé l'actualité. Il constate une situation politique inédite qui doit susciter de l'espoir par le profil des candidats, ainsi que des orientations proposées a priori favorables, mais aussi une vigilance, sur deux points : les moyens des CCI et le transfert de l'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes, combat que la CCI Pays de la Loire continuera de porter. Il a d'ailleurs confirmé qu'il rencontrerait les médiateurs sur l'aéroport du Grand Ouest début juillet. Par ailleurs, il a appelé les élus à se saisir de l'opportunité proposée par CCI France permettant aux entreprises élues d'accueillir des sénateurs, peut-être bientôt des députés : « *Nous avons le devoir d'informer les députés et les sénateurs de ce que nous sommes et ce que nous faisons pour les territoires* »

Le président s'est toutefois aussi réjoui des très bons résultats de la région au plan économique, soulignés par le dernier bilan économique de l'INSEE. Il a observé que tous les indicateurs sont au vert. A l'international, la région Pays de la Loire est l'une des cinq régions dont les exportations augmentent et celle dont les exportations augmentent le plus (+4%). C'est un succès auquel la CCI de région contribue largement, notamment à travers sa gestion exemplaire des VIE : la région est au 2^e rang national d'utilisation des VIE par les entreprises exportatrices (2,6% de nos entreprises exportatrices). La région fait par ailleurs partie des quatre régions françaises avec une collecte de taxe d'apprentissage par son OCTA en progression.

L'énergie des territoires a également été mise en avant à travers les interventions des vice-présidents de la CCI régionale, chacun présentant un projet déterminant qui se tient ou s'est tenu à l'échelon local et aura rayonnement régional ou national.

Jean-François Gendron a enfin annoncé que la convention-cadre avec la région, prête, serait examinée par la Commission permanente du Conseil régional, le 7 juillet. Elle couvre un champ large, allant de l'observation des entreprises au développement des entreprises et maintient un volet international et européen fort.

L'Assemblée générale a adopté le budget exécuté en 2016, ainsi que le bilan de la collecte de la taxe d'apprentissage. Elle a ensuite procédé à la nomination de 17 conseillers techniques, issus des pôles de compétitivité, clusters et pôles universitaires régionaux.

Alain Leboeuf, Président du Sydev est intervenu pour présenter les initiatives – à succès – de Vendée Energie et plus spécifiquement le projet Vendée Hydrogène, labellisé dans le cadre de Territoire Hydrogène, fruit d'un partenariat exceptionnel entre la région et la CCI. Cette intervention a permis aux CCI des Pays de la Loire d'apprécier le poids des synergies et la force de l'innovation ligérienne. En introduisant Alain Leboeuf, Jean-François Gendron a rappelé que la collaboration est étroite avec la CCI Pays de la Loire qui s'investit beaucoup sur les enjeux de la mobilité hydrogène dans le cadre de la TRIA comme en ont témoigné les journées AFHYPAC, cette semaine à Nantes.

La prochaine Assemblée générale de la CCI Pays de la Loire se déroulera le 26 octobre, à Angers, en marge de la Connected Week et du World Electronic Forum.

Contact presse : Bénédicte Rouault – benedicte.rouault@paysdelaloire.cci.fr - 02 40 44 63 02